

Offre de stage JURISTE (H/F)

Direction des affaires juridiques

Descriptif de l'offre

- Poste à pourvoir dès **juillet 2023** (durée 6 mois)
- Lieu de travail : Paris 14^{ème} (quartier Montparnasse)
- Type de contrat : convention de stage

L'Autorité de régulation des transports

L'Autorité de régulation des transports (Autorité de régulation des activités ferroviaires et routières jusqu'au 1^{er} octobre 2019) a pour mission d'assurer la régulation économique des secteurs aéroportuaire, autoroutier concédé, du transport ferroviaire et du transport de voyageurs par autocar. Par ailleurs, de nouvelles missions ont été confiées à l'Autorité fin 2019 dans le cadre de la loi d'orientation des mobilités (loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 publiée au Journal Officiel le 26 décembre 2019) en matière d'ouverture des données de mobilité, de billettique et de régulation des activités de gestionnaire d'infrastructure et des activités de sûreté exercées par la RATP en Ile-de-France.

Créée en 2009 sur un périmètre limité au seul secteur ferroviaire, l'Autorité s'impose aujourd'hui comme un régulateur de transport multimodal aux compétences fortement renforcées par la réforme ferroviaire en 2014 suivie par la loi dite « Macron » en 2015, puis par la loi pour un nouveau pacte ferroviaire en 2018 et enfin par la loi d'orientation des mobilités fin 2019.

Autorité publique indépendante (API), elle est dotée de la personnalité morale, de ressources propres et dispose ainsi de l'autonomie financière. Ses décisions sont adoptées par un collège de cinq membres permanents¹, dont le président, choisis pour leurs compétences en matière de transport, de droit, d'économie ou de concurrence.

Pour assurer la préparation et l'exécution de ses avis et décisions, l'Autorité dispose de services, placés sous l'autorité d'un secrétaire général, dont les effectifs s'élèvent désormais à plus de quatre-vingts agents, pour la quasi-totalité des cadres d'un haut niveau d'expertise (économistes, juristes, ingénieurs, analystes financiers, auditeurs).

Missions

La *Direction des affaires juridiques* est chargée de traiter tous les aspects juridiques de l'activité de l'Autorité : elle veille en particulier à la sécurité juridique de ses avis et décisions ; elle conseille et assiste les autres directions dans l'ensemble de leurs missions ; elle assure la conduite des procédures de règlement de différends et de sanction ; elle assure la défense au contentieux de l'Autorité.

Force de proposition de solutions juridiques alliant caractère opérationnel pour les Directions métiers et maîtrise des risques juridiques, vous participerez à l'ensemble des missions de la Direction des

¹ La loi d'orientation des mobilités a également acté une transformation de la gouvernance du collège de l'Autorité. Les mandats des deux membres vacataires ne seront pas renouvelés à leur expiration.

affaires juridiques, sous l'autorité de la directrice des affaires juridiques, de son adjoint, ou des responsables de chaque domaine régulé.

Dans le cadre de vos fonctions, vous serez chargé(e) de :*

- Contribuer à l'exercice des missions confiées à l'Autorité en lien étroit avec les autres directions et en appui des juristes contribuant ou pilotant les dossiers à instruire ;
- Veiller, en particulier, dans le cadre des analyses et recherches juridiques qui vous seront confiées, à garantir la qualité et la sécurité juridique des décisions, avis et recommandations soumis au collège de l'Autorité ;
- Participer à l'élaboration de la doctrine juridique de l'Autorité, proposer des analyses juridiques sur l'application des dispositions législatives et réglementaires encadrant son action ou tout projet de texte sur lequel l'Autorité est consultée ;
- Participer à la veille juridique de l'Autorité ;
- Le cas échéant, participer à la défense de l'Autorité dans le cadre des recours pouvant être intentés contre ses avis et décisions.

Vous pourrez ainsi être amené(e) à intervenir sur des problématiques juridiques concernant l'ensemble des secteurs dont l'Autorité a la charge (ferroviaire, routier, autoroutier, aéroportuaire, RATP, données/billettique).

Profil

- Très bon niveau juridique (niveau bac+5, Master 2 éventuellement en cours).
- Capacités d'analyse et de synthèse ; grande qualité d'expression écrite comme orale.
- Excellentes aptitudes relationnelles.

Compétences

Des connaissances dans au moins deux des domaines suivants sont fortement recommandées :

- droit public (droit administratif général, droit public des affaires, contentieux, droit des contrats) ;
- droit de l'Union européenne ;
- droit de la régulation ;
- droit de la concurrence ;
- droit des transports.

Vous maîtrisez un anglais professionnel et appréciez le travail en équipe.

Candidature

Les dossiers de candidature (lettre de motivation, curriculum vitae et références éventuelles) sont à adresser par mail à : recrutement@autorite-transport.fr